

AUTAN DES VILLAGES

Un nouveau souffle pour nos villages

Décembre 2009 – N° 5

EDITORIAL

Le chant de la petite sirène.

Nous aurions dû les attacher à leur siège comme Ulysse à son mât. Nous aurions évité que des milliers d'experts en climatologie et écologie ne lancent dans l'atmosphère des tonnes de CO₂ pour arriver en avion à Copenhague. Tout cela pour aboutir, après des semaines de discussions, à une déclaration non contraignante pour les pays riches. Souhaiter contenir en 2020 l'élévation de la température moyenne de la Terre à 2° C signifie pour l'Afrique, déjà trop chaude, une augmentation de 3,5° C. A ce rythme là, en 2020, le dernier ours polaire sera empaillé dans un musée climatisé. A la même époque, les charters du successeur de Monsieur Besson renverront dans leur pays des millions de migrants d'un genre nouveau, les réfugiés climatiques. Un rapport de l'ONU estimait leur nombre à 36 millions en septembre 2009.



Que faire à l'échelle de nos villages pour lutter contre les dérives climatiques ?

Un groupe de travail de notre association organisera le 6 mars une demi-journée d'information sur la récupération de l'énergie solaire. Nous défendons aussi la consommation locale et l'agriculture biologique, c'est le parti que vient d'adopter Laurent Paul. Nous lui consacrons un article en page 5.

D'où venons-nous ?



Voilà une question à laquelle l'histoire nous aide à répondre. Dans ce numéro nous apportons, sans prétention, quelques notes sur l'histoire de Saint Michel de Lanès glanées au fil de nos lectures. Le texte de la page 7, écrit en plein absolutisme de Louis XIV, critique les consuls et défend les orphelines.

Trois siècles après, la République nous a-t-elle mis à l'abri de ces dérives ?

Si vous avez des documents sur le passé de nos villages, (photos, actes notariés, etc.) nous serions heureux de les consulter pour enrichir nos bases de données.

Autan des Villages, un an déjà !

L'association a réuni la première assemblée générale le 17 octobre dernier. Le bilan, moral et financier, a été présenté et mis au vote des adhérents. Les documents ont été distribués aux membres de l'association, quoi de plus naturel pour une association qui tient pour principes la démocratie et la transparence.

Nous comptons sur vous pour faire encore plus d'activités dans plus de villages.

Le souffle d'Autan des Villages c'est vous.



Adissiatz a totes e bona annada !

(Au revoir à tous e bonne année)

Le comité de rédaction

Bulletin d'information de l'association Autan des Villages,
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, n° W313010208, N° ISSN 2100-0085

Directeur de la publication : Carlos Esteveao, comité de rédaction : Marie Rodriguez, Igor Chappey, Sébastien Ciaravolo

Adresse postale : Le Cazal, 31290 Lagarde. Courriel : autandevillages@alsatis.net

Site internet : www.autandevillages.org

Bulletin distribué informatiquement et sur support papier aux adhérents de l'association.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Les nouvelles d'Autan des Villages

Un an après l'assemblée constituante du 13 septembre 2008, notre association a organisé sa première assemblée générale le 17 octobre 2009. Ce fut l'occasion de faire le bilan des réalisations et de nos moyens financiers, d'élire le nouveau conseil d'administration et le comité de rédaction du bulletin.

Dans l'année nous avons :

- ✚ Visité deux musées, celui de Mazères le 15/11/2008 et celui de Bram le 28/02/2009.
- ✚ Organisé la conférence sur la naissance des villages le 05/12/2008 à Lagarde.
- ✚ Créé le site Internet – www.autandesvillages.org
- ✚ Organisé la répétition publique de la chorale « Les tréteaux de Régambert » à l'église de Lagarde le 22/12/2008
- ✚ Sorti le bulletin n° 1 le 23 décembre 2008 suivi de 3 autres numéros qui sont répertoriés à la Bibliothèque Nationale de France. Plus de 500 exemplaires de chaque numéro ont été distribués.
- ✚ Organisé la galette pour nos adhérents à la salle des fêtes de Montclar le 17/01/2009.
- ✚ Projeté le film « Pesticides non merci ! » suivi du débat animé par Madame Françoise Matricon le 28/03/2009 à la salle des fêtes de Montclar sur les dangers des pesticides.
- ✚ Visité le jardin d'En Galinou à Caraman le 25/04/2009.
- ✚ Organisé le Concert de jazz avec « Bruno Ségué Trio » à Gardouch le 06/06/2009.
- ✚ Allumé le feu du solstice d'été le 20/06/2009 soirée de convivialité pour nos adhérents.



Nos réalisations sont toujours organisées à prix coûtant, notre souci étant de promouvoir la culture et la convivialité pour tous, pas de faire des bénéfices. Les cotisations et les dons nous ont permis de terminer l'année avec un solde positif de 248 €.

L'assemblée a élu au conseil d'administration : Carlos Estevao, Arlette Bouzon, Marielle Peiro, Arlette Rouch, Arlette Ciaravolo, Philippe Peiro, Françoise Estevao, Alain Rouch.

Le comité de rédaction élu, est composé de : Marie Rodriguez, Igor Chappey, Carlos Estevao et Sébastien Ciaravolo.

La transparence étant un de nos principes, chaque adhérent a reçu un exemplaire du bilan moral et financier complet et le compte rendu de l'assemblée.

Lors de la première réunion du conseil d'administration, le bureau a été élu. Le président Carlos Estevao, la secrétaire Arlette Bouzon et la trésorière Marielle Peiro ont été reconduits dans leurs fonctions. Monsieur Alain Rouch a été élu au poste de vice-président.

Fin décembre, 41 adhérents ont cotisé, dont 4 nouveaux.

Les prochaines activités

Le samedi 16 janvier 2010 dans la Halle de Saint Michel de Lanès, nous organisons notre après-midi galette. A cette occasion nous invitons les maires des huit communes et les représentants des associations amies à se retrouver avec nos adhérents.



Le 6 mars, organisation d'une après-midi d'information sur l'énergie solaire, les techniques pour la récupérer, les impacts sur l'écologie, les démarches administratives et la rentabilité des investissements. Les différents thèmes seront présentés par des spécialistes et représentants des entreprises du métier.

Concentrateur solaire industriel En avril, nous organiserons une soirée de théâtre avec la compagnie Le Livre Bleu qui jouera « Andrée, le magnifique », une comédie de D. Podalydes, I. Candelier, L. Houdre, M. Vuillermoz, P. Ligardes, R. De Vos

Notre première soirée de théâtre

La compagnie « Les gens s'entêtent » est venue jouer la pièce « On vit quelque part » le 14 novembre pour un public de tous âges. Environ 140 personnes ont participé à cette soirée. Déguisés en clowns les acteurs ont dit des textes de Georges Perec. La finesse de leurs jeux clownesques contrebalançait la profondeur philosophique des textes, et par ce biais, ils ont retenu l'attention des spectateurs. L'ensemble de la pièce est une succession de scènes adaptées librement de l'œuvre « Espèces d'espaces ». Dans ce livre, l'auteur nous parle de sa relation aux espaces ; de celui de la page blanche jusqu'à l'immense univers sidéral. Il explore l'espace urbain et celui des villages où les pères ont planté un arbre pour la naissance de leur enfant. Perec nous invite à écrire pour « laisser, quelque part, un sillon, une trace, une marque ou quelques signes. ».



Les spectateurs ont beaucoup applaudi, certains sont restés et ont pu discuter avec les comédiens devant la table où était servi un verre de l'amitié.

L'entrée était libre, avec une participation dite « au chapeau », chacun donnait ce qu'il souhaitait donner. Nous remercions la municipalité de Montclar, pour la mise à disposition de la salle des fêtes, la compagnie « Les gens s'entêtent » pour sa prestation et les nombreux spectateurs de tous âges pour leur participation.

Un pauc de rima / Un peu de poésie

Joan-Maria Petit Petaçon (*troces*)

Source : <http://www.editions-jorn.com/troces-petit.htm>

Darrièr lo mur desboselat	Derrière le mur démoli
I aviá un palm de cèl abandonat	Il y avait un pan de ciel abandonné
Un armàs	Un champ inculte
Un soc de pomièr	Un tronc de pommier
Una pèl de sèrp	Une peau de serpent
E la marca dins l'èrba	Et la trace dans l'herbe
D'un òme e d'una femna	D'un homme et d'une femme
Qu'aici s'èran aimats	Qui s'étaient aimés là
Lo temps d'una cançon.	Le temps d'une chanson.
Una crotz dins lo vent	Une croix dans le vent
Portava lo rovilh	Enchâssait dans sa rouille
De la dolor del monde	La douleur de ce monde
E la temptacion de l'espèr.	Et la tentation de l'espoir.

Expressions et dictons occitans

L'as pagat lo capèl ?

Expression typiquement occitane, par son sens et sa forme. Littéralement : tu l'as payé, ton chapeau ? Humour familier, s'adresse à un homme que l'on a coutume de croiser. Cette moquerie affectueuse invite d'emblée la conversation à s'établir au second degré, par le biais de la dérision. On remarquera l'utilisation en occitan de l'article défini (lo) pour évoquer la possession; cette tournure se retrouve en français courant dans tout le pays d'oc (tiers sud de la France).

Par Denis Fise

Les nouvelles des amis

Pour que vivent Les Verres Luisants



Maryse a le sourire avant d'acquitter les loyers

C'est le nom de la nouvelle association créée à Caignac en novembre pour soutenir le maintien de l'épicerie du village et des gérantes Maryse et Myriam.

Conscients des avantages d'un commerce de proximité dans un petit village, les habitants de Caignac et ceux des villages des environs ont adhéré en grand nombre, près de 90 à l'heure où nous rédigeons. Le dernier exploit de cette jeune association a été de réunir plus de 5000 € en moins d'une semaine pour contrer un commandement à payer. Ce commandement, menaçait d'expulsion les commerçantes en cas de non paiement. Grâce à l'action de l'association, le 18 décembre Maryse a pu s'acquitter des sommes dues à la municipalité.

Pour plus d'informations ou pour adhérer contactez l'association au 11, Lotissement

Les Moulins du Soleil, 31560 CAIGNAC, Tél : 06 87 29 52 42

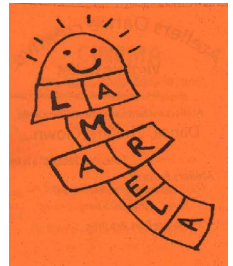
La Marèla

A Saint Michel de Lanès, « La Marèla » continue son cinéma. Le samedi 9 janvier 2010 à 20h30 dans la halle du village l'association présente un western italien de 1968 comme on les aime.

En adhérant à « La Marèla » pour 10 € par famille et par an vous pouvez amener votre famille au cinéma tous les deuxièmes samedis du mois. A chaque séance vous avez une introduction au film, comme dans les ciné-clubs et vous pouvez emprunter gratuitement un DVD de votre choix.

« La Marèla » c'est aussi des ateliers de danse, théâtre, clown, animés par Virginie Collet et en partenariat avec l'association Récréation à la Halle de Saint Michel de Lanès, tous les jeudis.

Pour toute information contactez « La Marèla » par téléphone au 04 68 60 69 77 ou par courriel : lamarela@orange.fr.



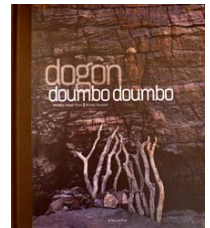
Association 1 + 1



Depuis le 29 septembre 2009 l'association a démarré ses activités. Installée dans la maison des associations de Gardouch, cette association qui se propose de développer l'art, la culture et le lien entre les habitants propose un vaste choix d'activités : Guitare, batterie, chant, danse indienne, théâtre, cirque, initiation aux percussions, saxophone, marionnettes et Tai Chi. Pour toute information appelez le 06 28 63 46 63.

Librairie Détours

Nathalie Fontaine quand elle vous prescrit un livre, c'est une ordonnance établie après un diagnostic circonstancié. Aujourd'hui elle nous recommande le livre « dogon doumbo doumbo ». C'est l'antithèse du « coffee-table book » - le livre que l'on pose sur la table du salon pour faire joli. Ce livre, écrit par l'ethnologue Michèle Odeyé-Finzi et illustré par Michel Denancé est un voyage en soi. Les photographies donnent l'idée d'un univers lunaire, le début ou la fin du monde. Dans ce chaos, les Hommes maîtrisent la nature pour créer une vie sociale qui les attache et les fait revenir au village après avoir connu la vie des grandes villes. L'ethnologue Georges Balandier dans son éclairante préface nous rappelle que si « *On a lu la publicité des marchands de « l'ailleurs », on les croit livrés au tourisme, accueilli avec une complaisance comptable* ». Ce livre nous montre les Dongo actuels entraînés dans le mouvement de la vie, leur vie et leur histoire. Alors voyageons chez les Dongo en dépensant un minimum de CO₂. La librairie Détours vaut le voyage.



2, rue du Laytie, 31560 Nailloux, Tel/Fax : 05 62 47 07 33, courriel : librairie.detours@orange.fr

Cultiver bio, c'est possible

Sur les hauteurs de Montclar les temps sont en train de changer.

Depuis longtemps dans l'agriculture céréalière, Julien Paul avait vu et suivi l'évolution de l'agriculture. Encore jeune il avait assisté au désherbage manuel des champs. Après les années 50, les produits phytosanitaires et les tracteurs ont envahi les propriétés. Les coopératives ont organisé le monde agricole selon les conseils des semenciers et de l'industrie chimique. Les agriculteurs sont devenus moins autonomes. Les coopératives conseillent fermement ce qu'il faut produire. Il faut leur acheter les semences et les produits qui vont avec. La vente de la production est faite principalement à la coopérative. Le résultat d'exploitation se rétrécit et devient très aléatoire.

En 1997 Julien a déjà beaucoup travaillé, Laurent, son fils, a terminé son BTS de protection des cultures. Il est temps de passer le flambeau. Pendant une année le père et le fils travaillent ensemble. Laurent est prêt et Julien peut entamer une retraite bien méritée.

Laurent poursuit les travaux de son père. Mais, petit à petit le poids du système agricole traditionnel commence à lui peser. L'utilisation des produits phytosanitaires (les pesticides en tous genres) ne lui semble pas très saine.

Conscient du danger des produits chimiques et citoyen responsable, il laisse un large espace sans traitement autour des maisons qui poussent le long des parcelles. Il s'oblige à traiter les jours sans vent (assez rares dans le Lauragais) et le plus tard possible dans la journée pour ne pas empoisonner les voisins.

Laurent a un petit « bio » qui trotte dans sa tête.

Il s'informe sur les aides possibles pour une agriculture biologique. Il pèse le pour et le contre. Finalement il prend sa décision. Sa conscience et l'étude qu'il fait du développement du marché lui dictent son engagement vers une agriculture saine et d'avenir. Il fera du bio.

Dès cette année ses 98 hectares sont cultivés en bio. Les 7 hectares en jachère depuis 10 ans sont cultivés et récoltés en bio avec des pois chiches et des lentilles. Les autres 91 hectares recevront du blé dur et tendre, tournesol, soja et pois.

Laurent est bien informé sur le marché des céréales. Il sait que la France est excédentaire en traditionnel et importatrice en bio. La mentalité des clients particuliers et des négociants est en train de changer. Ils préfèrent dorénavant les circuits courts ; manger local devient tendance.

Une partie de sa récolte sera mise en vente à la ferme. Il prépare les locaux pour vendre les produits qu'il transformera sur place. Les voisins pourront venir s'approvisionner en pois, pois chiches, lentilles, farine et en huile de tournesol ultérieurement. La capacité de stockage initiée par son père et amplifiée par ses soins lui permettra de bien gérer les ventes. Les prix des produits biologiques sont plus stables que ceux du traditionnel. Il vend sa production et son travail, il n'achète que les semences, les coûts des produits phytosanitaires et des engrais ne pèseront plus sur son budget. Laurent sait qu'il est aidé pendant cinq ans. Il met l'aide à profit pour s'équiper de l'indispensable herse-étrille et d'un nettoyeur-séparateur. Avec l'aide il pourra aussi faire face à la perte des recettes dues à la vente obligatoirement en traditionnel les deux premières années. Une chose est sûre, il n'y a plus de pulvérisateur dans son hangar. L'air de Montclar devient plus pur.

On ne verra plus Laurent travailler avec un masque à gaz. L'herse-étrille remplace avec avantage le pulvérisateur. Ce dernier ne déversera plus des produits pas très rassurants sur les voisins et les champs de Laurent. L'herse arrachera les herbes indésirables qui rendront à la terre l'azote qu'elles ont approvoisé.

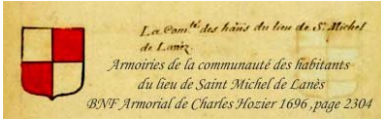
Un jour ou peut-être une nuit, nous verrons de nouveau les lucioles survoler nos champs grâce à des hommes comme Laurent. L'adjoint au maire ne se sentira plus visé quand il regardera des films comme « Pesticides, non merci ! » ou « Nos enfants nous accuseront ».



Laurent Paul devant sa herse-étrille, le changement est en marche.



Un peu d'Histoire sur Saint Michel de Lanès



Le nom du village apparaît écrit pour la première fois en 1175 sous la forme de « Sanctus Michael de Landes ». Saint Michel comme l'archange auquel est dédiée l'église paroissiale et « Landes » pour désigner un terrain découvert ou friche qui dériverait de l'ancien occitan « Lana » lui-même venant du

gaulois « Landa » terrain plat.

Saint Michel est aussi le nom de la famille des seigneurs locaux dès le XII siècle.

Le village a souffert de la croisade contre les albigeois. En 1209 ou 1211 il fut pris par Simon de Montfort, repris par Raymond VI, il sera à nouveau conquis par les croisés et partagé entre plusieurs coseigneurs.

En 1266, les consuls et les seigneurs Pons et Ycard de Saint Michel rédigent la charte des coutumes de la commune. La seigneurie est souvent partagée entre plusieurs seigneurs jusqu'en 1556.

Saint-Michel. — Bernardus de Sancto-Michaële, domicellus, Ponxius de Sancto-Michaële, miles; Guillelmus-Poncius de Sancto-Michaële; Poncius de Sancto-Michaële, domicellus, pro se et nepotibus suis filiabus quondam, sont ainsi mentionnés dans le *Saisimentum comitatus Tolosæ* de 1274, avec les nobles seigneurs des bailliages d'Avignonet et de Saint-Félix.

Saint-Michel (JEAN-MARGUERITE DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1732 à 1761.

Source : Nobiliaire Toulousain, pages 397 et 398

«Vers le milieu du XVI siècle, le château [de Saint Michel] avec sa seigneurie fut acheté par Pierre de Cheverry, trésorier-général des finances au pays de Languedoc. Pierre de Cheverry appartenait à une famille basque, ... qui s'était enrichie dans le commerce du pastel en France et en Espagne, et s'était fixée à Toulouse. ...

«En 1559, Pierre de Cheverry faisait restaurer le château de St-Michel par Dominique Bachelier et en 1579, il y recevait Catherine de Médicis à la recherche de son gendre, Henri de Navarre, qui s'obstinait à la fuir.... A la maison de Cheverry, succéda celle de Marguerit qui acquit le château de St-Michel en 1722 et, le revendit en 1764 à la maison de Polastron.»

Source : Monographie de St-Michel de Lanès, composée par M. l'abbé Coarrazze et résumée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France* (nouvelle série, n° 36, p. 439).

A partir de cette date Pierre de Cheverry achète tous les droits et devient le seul seigneur en 1565.

Cheverry (PIERRE DE), baron de Saint-Michel-de-Lanès, fut créé chevalier de l'ordre du Roi, le 6 novembre 1557; il avait acquis une charge de *trésorier général de France* à Toulouse en 1556, et il entra en qualité de *commissaire du Roi aux Etats-Généraux de la province de Languedoc*, tenus à Carcassonne en 1575.

Source : Nobiliaire Toulousain, page 218

La famille prend alors le titre de baron de Saint Michel.

Yolande de Polastron, favorite de la reine Marie-Antoinette, fut la dernière propriétaire des lieux.

Le château fut détruit en 1832.

La famille Saint Michel et l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean

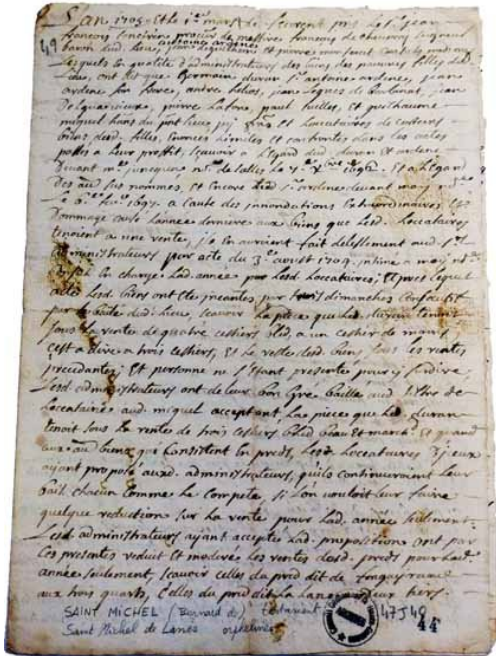
La famille Saint Michel dès 1147 fait des dons importants à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean à qui la famille Laurac vient de donner la salvetat de Caignac.

En mars 1167, Bernard de Saint Michel, surnommé Siméon et son épouse Aiceline « *se donnent corps et âmes et tout l'honneur* » (les biens) qu'ils possèdent à l'église de Saint-Jean de Caprescorjade. Cette église, centre d'un dîmaire (ensemble de terres d'où l'église reçoit un dixième des revenus) était située sur une colline entre le capmas du Rougès et Caignac. Elle était rattachée à la perception du Rival que la famille Saint Michel avait donné auparavant à l'ordre. A la mort de Bernard, Aiceline entre dans l'ordre des Hospitaliers comme sœur « donat » et devient par un rare privilège la première commanderesse.

La commanderie de Saint-Jean de Rival fut annexée par la commanderie de Caignac au cours du quinzième siècle.

Les consuls et les orphelines

Aux Archives départementales de la Haute-Garonne (cote 47J40 - 44) se trouve un document anonyme et non daté, mais visiblement d'époque, relatant des faits du début du XVIII^e siècle concernant Saint Michel de Lanès.



L'auteur nous apprend que noble Bernard de Saint Michel dans son testament de 1480 lègue les revenus des baux de certaines de ses terres aux pauvres filles orphelines de la commune pour les aider à se marier (constituer les dots).

Pour assurer la continuité de son œuvre, le noble demande que les futurs seigneurs et les consuls (l'équivalent de nos conseillers municipaux) soient les administrateurs de ces revenus et aussi les dispensateurs. L'auteur écrit : « *Le don qui fut fait en 1480 par noble Bernard de St Michel, seigneur du dit St Michel de Lanès, porte que le seigneur et les successeurs, seigneurs du dit lieu, conjointement avec les consuls du dit lieu, sont les dispensateurs et administrateurs des revenus des dites pauvres filles* ».

Entre 1480 et 1694, les seigneurs et les consuls ont continué à bien administrer les revenus laissés aux filles. Le rédacteur nous dit « *le seigneur avec les consuls ... ont continué l'administration du dit revenu et il c'est pratiqué longtemps et très anciennement qu'on afferme annuellement le dit bien a qui faisait la condition meilleure et l'avantage des dites pauvres jusques en 1694* ».

Nous en déduisons qu'à partir de cette date les biens ont été donnés en location à plusieurs particuliers sans faire des enchères annuelles et les locataires ont joui de ces locations « *locateries* » jusqu'au 3 août 1704. Ce jour là, les locataires, sous prétexte des dommages causés par les inondations (certainement de l'Hers mort en 1703) ont fait acte d'annulation de leurs locations. Ils demandaient des réductions de prix pour continuer à louer les terres. L'auteur du texte dénonce un des consuls comme étant le meneur de cette action.

Le premier mars 1705 le procureur de François Cheverry, seigneur de Saint Michel de Lanès et Antoine Ardenne, Jean de Guilhem et Pierre Conserat consuls, signent un nouveau bail beaucoup moins cher avec les fermiers des terres léguées pour les pauvres filles. Parmi les fermiers bénéficiaires de ce bail au rabais nous trouvons le même consul et son père. Le rédacteur du document déclare « *un procureur ... qui n'avait aucun pouvoir pour faire légitimement cette réduction, d'autant plus que le premier consul ce trouve locataire et administrateur, d'ailleurs ce bien est affermé a un prix très modique, la communauté et les consuls en charge ont ouvert les jeux au préjudice qu'on fait aux pauvres* ».

Après avoir proposé de casser les baux conclus en 1705 et de remettre le système des enchères en place pour obtention de fermages plus élevés, « *consentement pour faire reouvrir le bail assurand par les offres qui ont été faites par plusieurs particuliers que l'afferme dudit bien doublera au profit des dites pauvres* », le contestataire se demande « *Il faut [se] demander s'il ne faudroit pas [proposer] Monsieur le procureur général comme le protecteur des dites pauvres* ».

Nous ne savons pas comment cette affaire s'est terminée, mais nous parions que Messieurs les maires actuels, de toutes nos communes, n'agiraient pas de la sorte.

Les producteurs locaux, que nous avons testés

Germaine et Henry Lamouroux, producteurs traditionnels, viande de bœuf, veau, agneau, saucisses et merguez. Couffin, 31290 Lagarde, tél : 04 68 60 35 28 – Fax : 04 68 60 35 51

Yvon Grégoire, producteur bio, viande de veau, farine de blé, lentilles, pois chiches, huile de tournesol. En Garrigues, 11420 Molandier, tél : 04 68 60 61 49

Charles Fontez, producteur traditionnel, viande de porc et ses dérivés. Sabatier 31560 Gibel, tél : 05 61 08 13 21 ou au marché de Villefranche.

Barbara Rauhut, producteur bio, fromage de vache, yoghourts, fromage blanc. En Perais, 11410 Marquain, tél : 04 68 60 39 64 ou au marché de Villefranche.

Les commerces des nos villages

Aux Verres Luisants. Epicerie ouverte tous les jours de 9h à 20h le lundi après-midi, produits frais direct producteurs locaux : viandes, légumes, fromages, dépôt de pain (grande quantité sur commande). Restaurant, ouvert le midi, le soir sur réservation. Plat du jour à emporter à 6 €. Menu à partir de 12 €. Pour un repas de famille, d'anniversaire ou toute autre occasion les contacter. Snack-bar ouvert du lundi après-midi au dimanche, jusqu'à tard le soir. Soirée musicale une fois par mois.

Les Grangettes, 31560 Cagnac, tél / Fax : 05 61 81 66 59



Les Marronniers. Restaurant, bar, ouvert tous les jours sauf le lundi soir. Cuisine traditionnelle, spécialités lauragaises, cassoulet maison. Menu du jour à midi 12,50 €, vin et café compris. Carte le soir. Saint Michel de Lanès, 11140 tél : 04 68 60 34 08.

Annonces diverses

Assistante maternelle agréée. Habitante d'Avignonet, serait heureuse d'accueillir votre petit dans sa maison de campagne. Tél : 06 89 86 34 11.

Appartement à louer. Particulier loue à Cagnac, T3 neuf au 1^{er} étage dans maison de village 75 m², nombreux rangements, cuisine équipée. Proximité d'épicerie, restaurant, école. Tél : 05 61 27 00 81.

Animations pour enfants. Baladius pour faire la fête à vos enfants contactez le tél : 05 61 27 80 77 ou par courriel : baladius@wanadoo.fr

Appel aux lecteurs

Vous avez lu ce numéro d'Autan des Villages et peut-être les numéros antérieurs.

Si la lecture vous a plu, si vous avez des remarques, des critiques ou des suggestions, vous pouvez nous le faire savoir, nous sommes à votre écoute.

Le bulletin est réalisé, imprimé et distribué par notre association sans autre financement que les cotisations et dons des adhérents. Si vous souhaitez continuer à recevoir gratuitement le bulletin ou adhérer à l'association envoyez le coupon ci-dessous à : **Autan des Villages, Le Casal, 31290 Lagarde** ou par courriel à : autandesvillages@alsatis.net

Je souhaite adhérer à Autan des Villages (cotisation 10 € par adulte)

Je souhaite recevoir gratuitement votre bulletin au format papier

(valable dans les communes : Gardouch, Montclar, Beauteville, Saint Michel de Lanès, Cagnac, Monestrol, Seyre et Lagarde, sur d'autres communes à étudier)

Nom.....Prénom.....

Adresse postale

Je souhaite recevoir par mail votre bulletin (valable mondialement et en couleurs)

Adresse e-mail :